

# La Gazette d'Ecurie



L'information de votre village

Novembre 2016

*« nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » A de St Exupéry*

## Edito



Voici à nouveau le rendez-vous de l'équipe municipale avec les scuriaçois !

A travers cette édition de la gazette nous sommes ravis de pouvoir vous faire partager l'actualité du village : avancée des travaux, nouveautés, temps forts, manifestations passées et à venir ....

Nous dépasserons le cadre d'Ecurie pour vous faire également part des nouvelles au sein de la CUA : compétences et périmètre élargis ...

La fin d'année est déjà en perspective tout comme la préparation de 2017.

Nous attendons avec impatience vos photos, insolites ou pas, de notre village. Les clichés que vous nous transmettez (avant le 15 décembre ) seront à l'honneur et récompensés lors de la cérémonie des vœux. Alors n'hésitez pas à vous promener et à jouer les reporters à travers le village ou à fouiller dans vos archives pour dénicher LA photo coup de cœur !

D'ici là, bonne fin d'année et au plaisir de vous revoir nombreux le 7 janvier 2017 pour les vœux.

Elisabeth PIGNON, Adjointe aux liens sociaux  
et aux relations avec les écoles

# 2017 de neuf ?



## La communauté Urbaine d'Arras

### L'extension du périmètre de la CUA

Par arrêté du 22/08/2016, Mme la Préfète du Pas de Calais a porté extension du périmètre de la Communauté Urbaine d'Arras aux communes de Basseux, Boiry St Martin, Boiry Ste Rictrude, Ficheux, Ransart, Rivière et Roeux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CUA passera de 39 à 46 communes et comptera près de 110 000 habitants.

### Communauté Urbaine d'Arras : sept nouvelles communes !



### Les nouvelles compétences de la CUA

Les statuts de la Communauté Urbaine d'Arras ont été définis par arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2012 puis modifiés en date du 27 mai 2013.

Différentes lois sont venues réviser les compétences obligatoires des EPCI :

- La loi MAPTAM du 27 janvier 2014
- La loi NOTRe du 07 août 2015

Exemple de nouvelles compétences obligatoires acquises par la CUA :

- concession publique d'électricité et de gaz,
- contribution à la transition énergétique,
- création et entretien des infrastructures de charges de véhicules électriques.

La chambre régionale des comptes a demandé à la CUA de clarifier ses statuts. Les trois principales modifications concernent :

- La voirie : la CUA sera compétente sur l'intégralité de la voirie à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sauf les chemins communaux,
- Le tourisme : il s'agit d'une filière stratégique pour le territoire. Un nouvel office de tourisme de la CUA sera créé à compter également du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- La concession de la distribution publique d'électricité et de gaz : la concession est désormais obligatoire (loi MAPTAM)

Autre exemple, la CUA a perdu la compétence concernant les refuges animaliers, malgré tout elle conserve la compétence fourrière pour la capture des animaux errants.

L'ensemble des conseils municipaux a délibéré sur la modification des compétences de la CUA, ce qui a été le cas d'Ecurie lors du conseil Municipal du 04 octobre dernier.

# Zuoi de neuf ?

## Les travaux dans le village

### Installation de la fibre optique



Les travaux ont commencé fin septembre et ont permis, après avoir creusé une tranchée, de relier la fibre (délégation du service public) à l'armoire NRAZO de notre village.

C'est la société « ArrasNetworks », délégataire, qui a réalisé ces travaux.

Monsieur le Maire, Jean Michel CAILLIEREZ, a signé le 12 juillet dernier, le contrat cadre, passant commande de ces travaux et le montant de la redevance annuelle.

A ce jour, la fibre doit être raccordée à l'armoire « NRA Faidherbe » afin que soit définitivement réalisée la continuité optique. L'armoire Arras Faidherbe est la propriété d'Orange qui doit attribuer l'autorisation de ce raccordement.

La société COVAGE, filiale d'ArrasNetworks finalise cet accord.

Sachez que nous oeuvrons pour que cela se passe au mieux, nous sommes toujours dans la volonté d'un aboutissement d'ici la fin de l'année 2016.

Nous remercions par ailleurs l'aide apportée par la CUA et le soutien de son Président.

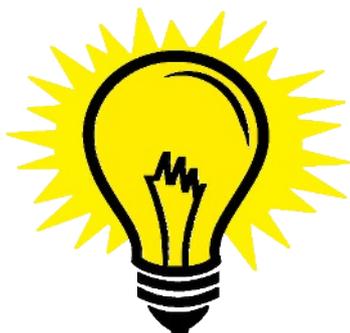
### Dégradations aux jeux des Ecuriades

Des dégradations ont été constatées sur l'un des jeux à l'Espace des Ecuriades. Une plainte a été déposée et nous avons été contraints, dans le souci de maintenir des équipements respectant la sécurité des enfants, de procéder au remplacement de la porte dégradée



### Heures d'éclairage public

Depuis ce mois d'octobre, l'éclairage public a été modifié. Désormais, l'éclairage est coupé de 1h du matin à 6h du matin.



# La vie du village

## Des mesures de sécurité aux abords de l'école

Suite au contexte de menace terroriste, des instructions gouvernementales imposent une vigilance renforcée nécessitant des mesures particulières de sécurité.

« Une attention particulière sera portée aux abords des écoles pour renforcer la surveillance sur la voie publique et éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves » précisent les textes qui demandent de mettre l'accent sur la sécurisation des « espaces particulièrement vulnérables des établissements scolaires ».

La mise en place de ces mesures vise à rassurer les publics et être force de dissuasion.

Merci à chacun de respecter les dispositifs mis en place.

Merci aussi de votre compréhension pour la gêne éventuellement occasionnée.



## Des champions de BMX à Ecurie



Trois familles, Favre, Dufour et Richard, résidant dans la commune s'investissent pour la passion de leurs enfants. Licenciés au CV Liévin, ceux-ci s'entraînent au minimum deux fois par semaine, et prennent régulièrement part aux différentes compétitions disputées sur l'hexagone.

Trois d'entre eux étaient ainsi qualifiés pour les Mondiaux à Medelin (Colombie), mais ils n'ont pu s'y rendre, faute de moyens.

Ils ont cependant pu se présenter au championnat d'Europe, disputé à Vérone (Italie), en juillet.

Voici ces jeunes qui sont invités d'ores et déjà à la cérémonie des vœux.

**Capucine Favre** : née le 11 décembre 2003. Pratique le BMX depuis 2008-2009. Championne régionale, classée dans les dix premières françaises, qualifiée pour les Mondiaux et le championnat d'Europe où elle termine 4e et 1re Française.

**Bérénice Favre** : née le 27 juin 2006. Pratique le BMX depuis 2013. Championne régionale, classée dans les dix premières françaises (7e en 2016). Qualifiée pour les Mondiaux et les championnats d'Europe où elle obtient la médaille de bronze (3e) derrière deux Lituaniennes.

**Pierrick Dufour** : né le 16 octobre 2005. Pratique le BMX depuis 2009, il a été de nombreuses fois champion de région, finaliste France et participé aux championnats du monde. Il a terminé 6ème au championnat d'Europe et remporté l'indoor de Saint-Etienne.

**Simon Dufour** : né le 20 mars 2002. Pratique le BMX depuis 2008, il a également été de nombreuses fois champion de région et 5ème au championnat d'Europe en 2013 et 2014. Il a participé aux championnats du monde où il a terminé 18ème.

**Marie-Clothilde Richard** : née le 06 août 2006. Elle a découvert le BMX en même temps que son frère. Elle a participé aux championnats de France et d'Europe.

# La vie du village

## Retour en images



### La rentrée scolaire

Le 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont retrouvé crayons, cahiers et pupitres. C'est avec joie qu'ils ont aussi retrouvé leurs camarades et peut être avec appréhension leur nouvelle institutrice !

Cette année, ce sont 93 enfants qui fréquentent notre RPI, répartis comme suit

#### Ecurie :

Mme Dufлот et Mme Quandalle :

9 CE1 + 3 CE2 + 4 CM1 = 16 élèves

#### Roclin-court :

- Mme Deleval :

10 « Très Petite Section » + 10 « Petite Section » + 7 « Moyenne Section » + 1 « Grande Section » = 28 élèves

- Mme Pontière et Mme Bauduin :

9 « Grande Section » + 15 CP = 24 élèves

- Mme Dujardin et Mme Caffin :

8 CM1 + 17 CM2 = 25 élèves

### Nettoyons la nature

Le village a été parcouru ce samedi 24 Septembre dans le cadre de l'opération « nettoyons la nature ». Le soleil présent n'a pas cependant attiré les foules pour ce geste citoyen ! Dommage !

Ce singulier ramassage de débris s'est, comme chaque année, déroulé dans la convivialité et dans le partage de bonnes pratiques : prévision d'installer davantage de poubelles dans le village par exemple, mais aussi des bancs publics !

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment d'échanges et les enfants présents se sont vus offrir des petits cadeaux pratiques !

A l'année prochaine !



# La vie du village

## Le café mémoire

Une rencontre a eu lieu le 15 octobre à Roclincourt. Elle fut riche en émotions et en anecdotes relatées avec précisions par Mme Courtin (93 ans) : peau de lapins, ferrailleurs, ducasses après « les betteraves »...

Si vous voulez partager ces moments de convivialité et faire partager vos souvenirs, rendez-vous en février 2017 !



## Les élus invités par la société de chasse

Le 16 octobre fut une journée nationale qui a permis aux chasseurs de montrer qui ils sont et comment ils pratiquent leur loisir et leur passion sur le territoire d'Ecurie (environ 230 hectares). La chasse, c'est gérer un territoire, gérer une association, gérer et entretenir un cheptel et réguler les espèces.

Merci à Francis BALLEUX, Président de la société de chasse, pour avoir organisé cette journée.



## La soirée tartiflette

C'était le 5 novembre

Bonne humeur, bonne ambiance et

bonne dégustation !



# La vie du village

## La mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires

55 enfants sont inscrits aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) mises en place par les communes d'Ecurie et de Roclincourt. Ces NAP (facultatifs mais nécessitant une inscription obligatoire pour chaque période) ont lieu chaque vendredi après midi.

Malgré des budgets contraints, les communes d'Ecurie et de Roclincourt ont souhaité maintenir des activités de qualité dispensées par des professionnels reconnus. Les frais occasionnés par cette conséquence de la réforme des rythmes scolaires ne sont pas compensés par la faible participation sollicitée auprès des parents (36 €/an/enfant) et des dotations de l'Etat (fonds de compensation).

Cette année, les professionnels extérieurs recrutés par le Sylvère proposent des « animations sportives », de la « lecture », de la « diététique », de la « musique » et du « chant » ; ils sont parfois accompagnés de bénévoles qui les aident à encadrer le groupe d'enfants.

Les agents du Sylvère prennent en charge également les enfants autour de travaux manuels.

Merci à tous pour votre patience auprès des enfants, votre savoir-faire et votre disponibilité !

Ces activités ont lieu à Ecurie (salle des fêtes, Espace des Ecuriades, salle du Conseil) et à Roclincourt (salle de la garderie, salle annexe, salle du Conseil, bibliothèque ...).

Si vous souhaitez faire partager votre savoir, votre passion, votre métier ou tout simplement aider les intervenants, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour une séance, voir plus ! Renseignez vous directement en mairie.

## Nos Joies depuis juin 2016

### Mariage

Toutes nos félicitations à

Emilie LOMEL et Jérôme PEREIRA

Mariés le 23 juillet 2016



### Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à

Robin LE BIHAN

Né le 21 juin 2016



# La vie du village

## C'est à Ecurie, le saviez vous ?



### La société GODEFROY

Originnaire de Dainville, la société GODEFROY transportait alors des animaux vivants. Depuis sa création à Ecurie en 1967, l'entreprise familiale GODEFROY a concentré ses activités dans un tout autre secteur et sur 4 métiers :

Le transport de poudres agro-alimentaires qui entrent dans la composition de nos produits actuels de consommation. L'entreprise GODEFROY travaille pour de grandes filières telles que : Nestlé, Danone, Beghin, les grands moulins...

Le lavage des citernes qui transportent l'agro-alimentaire. En fonction des produits transportés, les procédures de lavage et de désinfection sont définies par un cahier des charges précis.

Le stockage : elle réalise la gestion des flux des marchandises. Deux mille tonnes sont stockées et livrées au fur et à mesure de la demande.



Le conditionnement : pour assurer les conditions d'hygiène et de sécurité ainsi que les normes de qualité alimentaire, les produits sont travaillés suivant les formulations, les mélanges et les dilutions établis par les clients.

Les lots de produits non conformes sont détruits et envoyés vers les filières spécialisées.

La société GODEFROY emploie une centaine de personnes et à peu près 80 moteurs roulent pour elle chaque jour.

Belle trajectoire !



# À retenir

## Agenda

### Goûter de Noël

Les enfants d'Ecurie et de Roclincourt sont invités le **lundi 19 décembre** au spectacle de Noël qui sera suivi d'un goûter.



### Le colis des aînés

Le traditionnel colis des aînés réservé aux plus de 70 ans sera distribué le **samedi 17 décembre 2016** par les membres du CCAS et du Conseil municipal à partir de 14h00.

### Le réveillon du jour de l'an

Le **samedi 31 décembre 2016**, le comité des fêtes d'Ecurie organise la soirée de la Saint Sylvestre.

Rendez-vous à 19h à la salle des fêtes.

Réservation obligatoire



### La cérémonie des vœux

La présentation des vœux à tous les habitants de la commune aura lieu le **vendredi 07 janvier 2017** à 19h00 à la salle des fêtes d'Ecurie.

Venez nombreux !

## Bon à savoir

### Les dernières délibérations du conseil Municipal

- Modification des compétences de la CUA
- Mise à disposition de la secrétaire au Sylvère
- Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications
- Rénovation du chemin des fonds au printemps 2017
- Fin d'adhésion au Groupe des Communes Rurales
- Projet de restructuration de l'école de Roclincourt : suite à la sollicitation de la commune de Roclincourt pour une participation financière aux travaux (environ 200 000 €) avec le souhait d'y accueillir la classe d'Ecurie, le CM, après délibération, a souhaité maintenir une classe à Ecurie dans le bâtiment communal existant.

### Inscriptions sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre de chaque année.

Sont concernées : les personnes non inscrites ou ayant changé de commune de résidence

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

### Aides à la rénovation des logements

Vous faites des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage ...) ou de maintien à domicile (monte-escalier, salle de bain adaptée ...) ?

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez bénéficier d'aides financières (*sous conditions*) et/ou de conseils gratuits sur la réalisation de vos travaux.

La Communauté Urbaine d'Arras se tient à vos côtés pour vous accompagner et vérifier votre éligibilité aux subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et de la CUA.

Contact : Direction du Logement

☎ 03 21 21 88 98 ✉ [habitat@cu-arras.org](mailto:habitat@cu-arras.org)



# Vie pratique

## La mairie

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

La mairie sera exceptionnellement fermée du 24 au 31 décembre 2016

Nous vous remercions de votre compréhension

03.21.55.38.77

Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

www.mairiecurie.fr

## Permanence des adjoints

Le maire et l'ensemble des adjoints sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

## Bibliothèque municipale

Horaires :

Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

La bibliothèque a acquis de nouveaux ouvrages enfants et adultes, ils sont dès à présent à disposition.

## Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce !

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

## Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie exclusivement

Salle : 130 €

Sono : 30 €

Cuisine : 30 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)

Salle : 400 €

Sono : 30 €

Cuisine : 50 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.

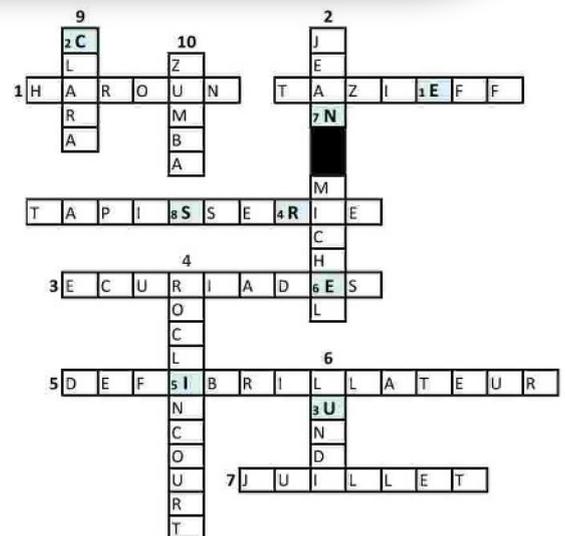
Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.

Voici la correction du mot croisé proposé par Daphné DELETTE dans la précédente gazette !

- 1) nom de l'école d'Écurie
- 2) prénom de M. le maire
- 3) espace de jeux
- 4) commune souvent associée à notre village pour de nombreuses activités
- 5) appareil qui peut sauver des vies, installé à côté de la mairie
- 6) un des jours d'ouverture de la bibliothèque
- 7) le mois où a lieu la ducasse
- 8) l'une des activités que propose "L'atelier de Laurie"
- 9) L'un des deux prénoms de la cloche de l'église de notre village
- 10) activité proposée tous les lundis à 19 heures dans la salle des fêtes

mot mystère : (définition) vous et moi

Pour l'histoire, les habitants d'Écurie s'appellent en réalité les Scuriacois qui vient de SCURIACUM (nom donné à Écurie vers 1154)



Mot mystère :

1 2 3 4 5 6 7 8  
E C U R I E N S